

Zeitschrift: Heimatschutz = Patrimoine
Herausgeber: Schweizer Heimatschutz
Band: 63 (1968)
Heft: 4-fr

Artikel: La rive suisse du Léman
Autor: Gautier, Léopold
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-174101>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La rive suisse du Léman

Le plaisir des foules aujourd'hui, c'est l'eau et le soleil, le soleil et l'eau. Cela explique l'affluence sur les plages proches des villes, très fréquentées tout le jour quand il fait beau temps, mais davantage entre midi et quatorze heures et à la sortie du travail.

Comme les rives du Léman sont fort peuplées, le nombre des amateurs indigènes d'eau et de soleil à lui seul est très élevé. Mais notre Léman, comme les autres lacs, attire en outre des foules de vacanciers. Beaucoup d'entre eux, Suisses ou étrangers, n'adoptent pas pour leurs vacances la formule des cinq cents kilomètres quotidiens. Beaucoup ont plaisir à séjourner; grâce à la tente ou à la caravane, on peut s'épargner les frais d'hôtel et on se livre aux plaisirs du camping. Certes, il y a en Suisse de nombreux camps dans la montagne ou la demi-montagne qui sont très appréciés, mais – les statistiques le prouvent – ce sont les camps proches des lacs qui voient la plus grande affluence.

Les camps

Les camps donc se multiplient; en Suisse, les deux grands organisateurs sont le Touring-Club et la Fédération de camping et de caravaning. Il en est de grands et de moins grands, de plus ou moins perfectionnés. Les petits ont un avantage: on y a des voisins, mais non la foule; rien d'analogue à l'accumulation d'humains des plages de la Riviera ou de l'Adriatique.

A Nyon par exemple, la Colline (avec son horrible villa près de l'entrée) a le charme d'une pente abrupte au bas de laquelle un bord de lac irrégulier, avec un vieil escalier de pierre, est ombragé par un chêne magnifique.

Celui de Morges, de première catégorie, au-delà de la piste des courses de chevaux, est un peu monotone. Il est pourvu de quelque bungalows (que les Anglais, pour faire une politesse inattendue aux francophones, appellent des chalets). Oui, un peu vaste et monotone; mais la ceinture d'arbres centenaires sur la berge haute de quelques mètres est grandiose; c'est un lieu de promenade resté naturel et d'où le regard, par-delà les tentes et les mâts des voiliers, embrasse le lac dans sa plus grande étendue.

Dans une région très intéressante, du point de vue botanique en particulier, où trois propriétaires ont signé des servitudes réciproques de non-bâtir, près des Grands-Bois (commune d'Allaman), l'Etat de Vaud a acheté récemment à Buchillon un vaste terrain au bord du lac, les Meillères.

Les piscines

Les plages les plus importantes sont celles où l'on ne se baigne plus dans le lac. Territet, Vevey, Lausanne, Morges (bientôt Nyon) ont construit des piscines, dont l'eau est pure, tandis que le lac est victime de cette affreuse plaie qu'est la pollution des eaux.

Les arbres

Les arbres de l'Elysée à Ouchy et ceux des parcs de Genève sont justement célèbres. Mais on en peut désigner beaucoup d'autres; beaucoup dans les propriétés privées, qui se voient le mieux quand on voyage sur un bateau de la Compagnie de navigation touchant tous les ports. D'autres sont à la communauté: ceux de l'île Rousseau à Genève, le platane proche de la jetée de Nyon, le groupe romantique de l'île La Harpe à Rolle, ceux du parc tranquille qui sépare à Morges le vieux port de la nouvelle piscine, planté surtout

*Roselière proche de
Villeneuve. A l'arrière-
plan les hauteurs
au-dessus de Montreux
et de Vevey.*



en tilleuls; la longue rangée des peupliers de Préverenges dont plusieurs ont été fauchés par la tempête (mais à mon avis plus belle de n'être pas régulière); les peupliers-trembles de Cully, qui ont remplacé les peupliers d'Italie du XIXe siècle, morts de vieillesse (car les peupliers n'ont pas la longévité des chênes); ils attirent de loin le regard parce qu'il n'y a pas d'autre groupe d'arbres important dans le vignoble de Lavaux entre Cully et Saint-Saphorin.

Comblements – Elargissements

Avant les Vaudois, les Genevois ont empiété sur le domaine lacustre. Jusqu'au milieu du XIXe siècle, les barques du Léman (et les bateaux de guerre dans les temps plus anciens) abordaient à quelques mètres de la place du Molard. Après la destruction des murailles, des quais bordés de murs rectilignes firent disparaître les rives naturelles. La promenade des Anglais fut le plus vaste empiétement de l'époque. Dans la suite, on ne renonça pas à Genève aux lignes droites et aux murs protégés par des enrochements. Cependant, alors qu'autrefois le mur était à hauteur d'appui, on l'a fait moins haut, et surtout, pour que le promeneur se sente le plus près possible de l'eau, on a incliné le parterre pavé ou gazonné, si bien que du trottoir ombragé on voit le lac qui semble venir jusqu'à vos pieds.

Le Petit-lac à Genève est moins large que le Saint-Laurent à Montréal; aussi répugne-t-on à en amoindrir la surface.

Nos Confédérés vaudois sont dans une autre situation. En élargissant leurs quais, ils ne diminuent pas d'une façon perceptible la distance qui les sépare de Thonon et d'Evian.



Les Grangettes, réserve située entre Villeneuve et l'embouchure du Rhône, où passent et nichent des oiseaux migrateurs en grand nombre. Le site figure dans l'Inventaire des ligues.



Ce qui n'empêche pas les Grangettes d'être souillées ici et là par les déchets de la société de consommation. Au dernier plan le Grammont en Haute-Savoie.



Le vignoble de Lavaux est célèbre et par la qualité de ses vins et par la beauté du paysage. Dans sa partie centrale, à cause de la forte déclivité du coteau et à cause du prix du terrain, il est demeuré presque intact. Il doit à tout prix être protégé. L'autoroute du Valais en construction entre Lausanne et Vevey ne touche pas le vignoble.

Deux élargissements ont été menés à bien dans le passé récent, à Morges et à Vevey (où les travaux ne sont pas encore achevés). A Morges, le quai était formé de la chaussée et d'un mince trottoir; il en était de même à Vevey, avec la circonstance aggravante que ce quai était une voie de grande circulation. L'élargissement de celui de Morges a été une opération idéale, où les deux parties étaient gagnantes: les constructeurs de l'autoroute étaient heureux de pouvoir y déverser leurs déblais, et la commune de Morges, non seulement n'avait pas à acheter la marchandise, mais touchait tant par camion.

Le plus récent élargissement sur la rive vaudoise a suscité une vive opposition. A Rolle, le domaine public se trouvait coupé, entre le débarcadère et le château, par une trentaine de propriétés privées, jardins charmants et vieillots, aussi étroits que les maisons contiguës de la rue unique auxquelles ils appartiennent. Aujourd'hui, devant ces jardins, un terre-plein de huit à dix mètres de large, protégé des vagues par un enrochement de belle qualité, cache une canalisation; il ne mérite pas le nom de quai, nom un peu ignominieux dans un cadre pas du tout urbain. C'est une promenade engazonnée, interdite aux autos, avec des fleurs et des bancs. Un seul regret: pourquoi ces bordures de pierre taillée et ces angles droits?

Un projet insensé

Un lac est beau ou plaisant non seulement du fait des lointains (en Suisse ce sont les montagnes), mais d'abord par le premier plan. Or la rive a des accidents, c'est-à-dire des anses et des pointes, des rivages plats, d'autres



inclinés. Aucun site, si vous passez d'une commune à la suivante, ne ressemble à celui que vous avez quitté; la pointe de St-Prex n'est pas pareille à celle de St-Sulpice. Cette variété, don de la nature parfois aidée par l'homme, est sans prix.

Or la commune de Pully veut agrandir son territoire; elle projette un comblement plus important que tous ceux qui ont été conçus et réalisés jusqu'ici. A longue échéance, si la commune de Lausanne se décidait à imiter Pully, on diminuerait la surface du lac de 400 000 m², on augmenterait le canton de Vaud de 22 hectares.

A quoi destine-t-on ce nouveau territoire? On y créerait certes quelques espaces verts, louable entreprise, mais au prix d'un immense sacrifice. Tous les habitants proches de la région du lac seraient privés du voisinage du lac.

La rive du lac, de Montreux jusque très loin vers l'ouest, au soleil couchant. Vue de haut, elle n'est pas très différente de ce qu'elle était au temps de la Nouvelle Héloïse. Vue de près, ... ? hélas!



Le port Choiseul, près Versoix GE, est un centre très actif de navigation à voile, et le terrain qui le borde est un charmant but de promenade.

Et surtout l'art des urbanistes ne pourrait compenser la perte de sites auxquels il serait coupable de toucher.

L'Association pour la sauvegarde des rives du lac à Pully approuve le principe d'une piscine et de deux ports. En revanche, elle estime que la création d'un «Vidy pullièran» altérerait le paysage, priverait la commune d'une promenade qui mériterait, au contraire, d'être aménagée. En outre le projet municipal coûterait très cher. Au surplus les vastes promenades, qui échappent rarement à la banalité (voir le quai d'Ouchy) ne plaisent guère au public de chez nous.

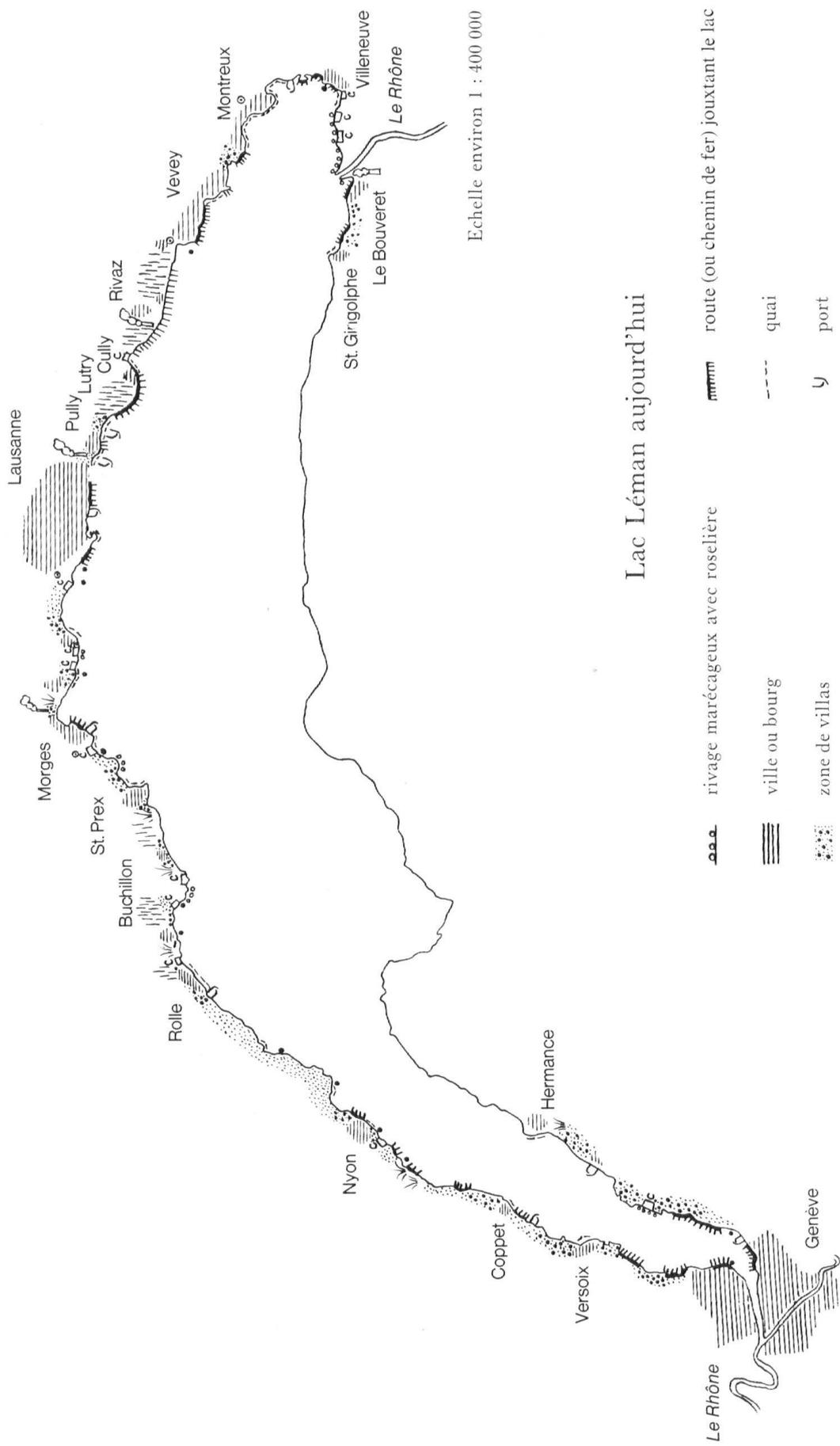
S'il s'agit de trouver une utilisation des déblais de l'autoroute du Valais, qu'on songe plutôt à créer, en un lieu convenable, une colline artificielle, et que l'on conserve aux rives du lac leur dessin naturel.

Au début du siècle, à Genève, un projet de tirer au cordeau un quai rectiligne du Jardin anglais jusqu'au Port-Noir a été jeté tout au fond d'un tiroir, d'où il n'est jamais ressorti.

Accès au lac – Sentiers

Le domaine public à front du lac, avec ou sans quai, est considérable. En outre des voies d'accès, souvent étroites, permettent ici et là aux piétons d'atteindre le bord de l'eau.

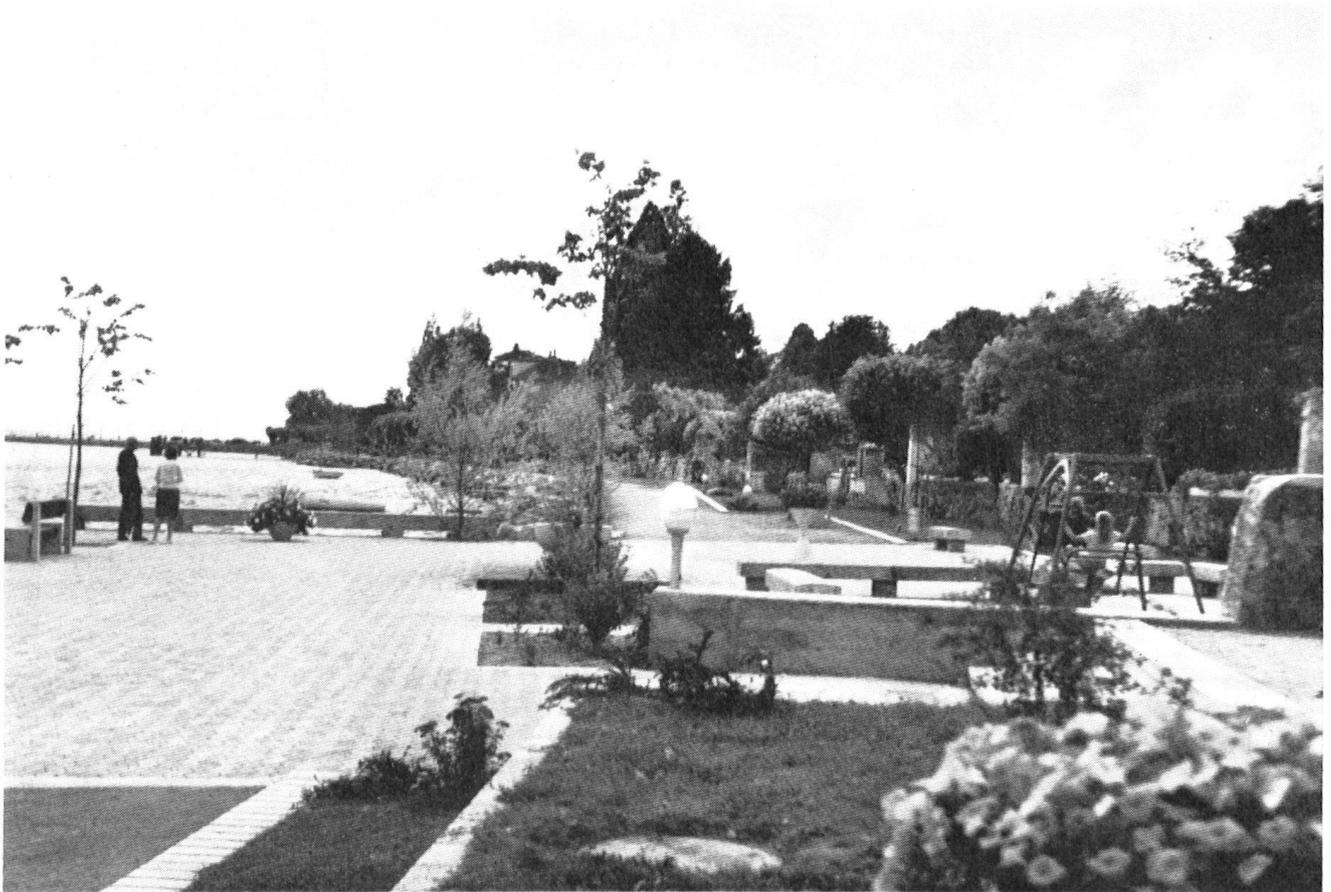
La grève, comme le lac lui-même, appartient à l'Etat; les propriétaires riverains ne peuvent en disposer. Quand ils obtiennent l'autorisation de construire un port, celle-ci est assortie d'une servitude: droit de passage pour les promeneurs, lesquels du reste pourront passer, mais non stationner, ni



Echelle environ 1 : 400 000

Lac Léman aujourd'hui

	rivage marécageux avec roselière		route (ou chemin de fer) jouxtant le lac
	ville ou bourg		quai
	zone de villas		port
	villas ou maisons de vacances		camp
	parc public ou domaine privé		plage
	terrain agricole		piscine
	vigne		établissement industriel ou gravière





pique-niquer. Le plus long sentier riverain, balisé par les soins du Tourisme pédestre, est celui qui lie Morges à Lutry.

Au bout du lac un autre sentier traverse la région des Grangettes, seul site de l'Inventaire des Lignes qui touche le Léman. Dans un terrain marécageux, où nichent des oiseaux migrateurs, à l'ombre des pins, des trembles et des saules, tantôt près, tantôt moins près du lac, on se promène de Ville-neuve (VD) au Bouveret (VS).

Moyenne et petite batellerie

N'oublions pas les péniches et les liquettes des pêcheurs, lesquels ravitaillent les nombreux restaurants qui servent des filets de perche, et dont on aperçoit sur le rivage, ici et là, les filets (de ficelle).

Si les rives du lac attirent ceux qui goûtent le farniente, le lac a des fervents d'un sport qui ne saurait plaire aux paresseux, sport qui requiert effort et endurance, coup d'œil et finesse. La navigation de plaisance a pris – un des effets heureux de la prospérité – un immense développement. Les voiles gonflées par la brise, les jeux aériens des mouettes, la nonchalance des cygnes sont pour celui qui reste à terre un spectacle ravissant. Les moths, les vauriens, les lacustres, les corsaires, les quatre mètres quatre vingt cinq et les cinq cinquante, avec les catamarans nés d'hier, ont remplacé dans le paysage lémanique les grandes barques qui transportaient jadis la pierre de Meillerie. C'est donc par milliers que se comptent sur les eaux du Léman les bateaux de plaisance: puissants et rapides hors-bord, quelques yachts élégants avec cabine, mais surtout bateaux à voile. Tous doivent trouver leur gîte, les lestés dans le lac, les dériveurs sur la rive. Les ports de petite batellerie ont

Région de Prévèrenge, un charmant endroit du sentier pour piétons.

Page 88. En haut: Bord de lac aménagé en promenade tout près du bijou qu'est l'église de St-Sulpice. Au-delà du golfe une grande tache blanche. Lausanne.

En bas: La promenade récemment créée à Rolle, déjà fleurie, largement engazonnée. Dépense un peu excessive de pierres taillées. Miniréverbères discutables.



Nyon. Camp la Colline.

été agrandis; à Ouchy, le plus vaste; d'autres à Morges, Rolle, Nyon, à Pully, Lutry, Vevey, la Tour-de-Peilz, Montreux, Villeneuve. Récemment, grâce à des comblements, ont été aménagés à Cully celui de Moratel et, sur le territoire de Chardonne, une petite plage qui s'appelle la Piquette. Saint-Prex aussi a son port.

Les Genevois sont à l'étroit, et pour les lestés et pour les dériveurs. Heureusement, dans un site très agréable, le port Choiseul, près de Versoix, a été aménagé et pourvu de nouvelles estacades (400 places environ). Un centre de loisirs y organise chaque été des cours de navigation à voile. Il est aussi question de créer un nouveau port près de la Belotte.

Comment l'appeler, ce lac? de Genève? ou Léman? Ce fut une querelle qui n'a pourtant jamais creusé un profond fossé entre les deux cantons voisins. En revanche Vaudois et Genevois s'accordent en pensant, même s'ils ne le disent pas tout haut, que ce lac, en dépit de quelques offenses perpétrées hier et aujourd'hui, en dépit de la plus grave, la tour de Montreux, que ce lac est le plus beau de tous.

Léopold Gautier